

# HOMMAGE À L'INSUBORDINATION ÉCLAIRÉE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dans le contexte troublé actuel, nous vivons sous des mesures d'exception qui condamnent une grande partie de la population à l'inaction, confinée pour la majorité dans des appartements sous peine de sanctions dont le volume dépasse selon les données officielles les 900000 et qui vont jusqu'à l'emprisonnement.

Les motifs pouvant être invoqués par les personnes contrôlées ne peuvent en aucun cas couvrir toutes les situations et ne sont pas apparus pas de façon claire dans les premiers documents forgés spécialement à titre de justificatifs. Je comprends à la rigueur qu'en raison du stress causé par la multiplication rapide des cas de contamination, que la maîtrise des événements ne fut pas chose aisée, mais en pareille circonstance il aurait fallu laisser une petite place à l'imprévu.

Il eu fallu soit prévoir des justificatifs pour pouvoir assimiler des cas licites non envisagés relatifs aux différentes situations répertoriées soit mettre en place une procédure d'appel permettant de les traiter. En effet les conditions de déplacement dans une économie diversifiée et dans un cadre familial élargi par les divorces séparations, colocations, départs en résidence secondaires ou mise à disposition par des parents ou amis ou assistance solidaire aux personnes en détresse qui ne furent pas répertoriés méritaient un minimum de souplesse et de considération.

Lors de sa publication j'avais été moi même placé dans une situation non définie. Appelé en catastrophe, au secours par une personne qui venait de se casser le poignet droit et avait été opérée en urgence, j'ai quitté ma résidence sans la sécuriser et gérer les denrées périssables. Résidant à plus de 120 km par la route, je ne savais pas dans quel cas de figure mon déplacement se situait car ce n'était pas dans le cadre familial strictement mentionné.

Le premier texte de l'attestation justificative du déplacement, en lui-même était loin d'être le reflet de la rigueur requise pour une disposition gouvernementale et susceptible d'entraîner des sanctions : « déplacements bref à proximité du domicile, lié à l'activité physique individuelle des personnes , **à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie** »

J'ai compris qu'il était interdit de promener les animaux de compagnie et qu'il fallait comme au Moyen Age jeter les excréments par la fenêtre!

La seconde mouture de l'attestation resta encore loin de répondre de façon aboutie à à la grande majorité des cas. En ne prenant que mon exemple parmi bien d'autres et devant la rigueur de la coercition dont je collectais les échos, j'ai entrepris des tentatives répétées pour obtenir des précisions auprès des services officiels :

- Maire de ma résidence,

- Maire de la résidence de la personne secourue qui a noté ma présence mais n'a pas répondu à ma question ;
- Préfecture des Yvelines qui s'engage à répondre aux questions posées sous cinq jours sollicité à deux reprises, mais n'a jamais répondu ;
- Préfecture de Seine et Marne qui a répondu en m'indiquant la rubrique « Déplacement pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou garde d'enfants » ; mais n'a jamais donné suite à ma demande de précisions notamment personne vulnérable voulait-il dire personne handicapée ? Pouvais-je aller chercher mes prothèses auditives et mes lunettes dont j'avais le plus grand besoin ?

J'ai adopté la prudence et suis resté confiné deux mois sans prothèse auditive avec une blessure du conduit auditif due à d'anciennes prothèses devenues défectueuses et sans lunettes et l'impossibilité de lire certains de mes courriels.

En effet, outre les témoignages reçus j'avais des raisons de craindre l'arbitraire :

1. le fils d'une amie de la personne secourue avait été verbalisé pour une rature sur l'attestation sans possibilité de discussion!
2. Pratiquant du « jogging de façon régulière depuis l'âge de trente ans pour éviter le blocage de mes articulations, j'ai pratiqué deux fois par semaine un exercice de deux heures, puis lorsque la durée a été réduite à une heure et à un kilomètre tous les jours en évitant soigneusement le centre ville. Alors que je pratiquais cet exercice contraint par les horaires qui avait été eux aussi restreints à avant 10 heures et après 19 heures, j'ai été arrêté par un fonctionnaire de police alors que j'étais seul à l'horizon. Mal entendant, je n'ai pas perçu son injonction. Il a fait une marche arrière pour me barrer la route et m'a demandé en criant mon attestation. Lorsque je me suis approché pour lui remettre, il m'a ordonné de m'éloigner en me menaçant de me verbaliser. J'étais selon lui au-delà du kilomètre autorisé. En vérifiant à vol d'oiseau ce n'était pas le cas.
3. À toute fin utile il me semble convenable de préciser que le temps minimum requis pour ce type d'activité était lorsque j'étais adolescent de deux heures dont une demi-heure d'échauffement.

Alors que les services officiels confirment la possibilité d'observer une évolution rapide vers une dangerosité atténuée, les réactions générales des virus à la survie hors des organismes infectés et les succès avérés des médications parallèles ou traditionnelles ne font l'objet d'aucune approche exploratoire hormis en Chine.

Si le confinement est reconnu comme dangereux les possibilités d'y échapper furent sévèrement limitées.

Au sortir de la contrainte, les mesures antérieures sont partiellement levées alors que la situation vis à vis du virus reste inchangée et que la majorité des arguments de bon sens que j'ai présenté dans mon alerte sont repris quasi à l'identique :

1. sensibilité du virus au rayon du soleil ;

2. limiter les concentration en espaces clos ;
3. recours à des médications traditionnelles pour cantonner les réactions immunitaires excessives.

Ces constatations posent questions , mais avoir des avis avis autorisés n'est pas nécessairement facile, mes interrogations par courriels n'ont pas eu de réponses, et les données disponibles ne permettaient pas de mener une approche stratégique adaptée aux problèmes de terrain : la Corrèze et la Seine Saint-Denis n'ont pas les mêmes contraintes de même que la grande agglomération et la campagne. Plus précisément alors que le risque n'a pas changé, certains des degrés de liberté nouveau accordés aux restaurants et aux sportifs procèdent des données de bons sens disponibles dès la flambée des contamination en mars.

L'exemple de réponse que fit Confucius sur un avis concernant une situation ou une compétence particulière est de s'adresser aux personnes qui ont la pratique et l'expérience du problème posé.

L'expérience de Charles De Gaulle explique sans doute sa détermination face aux ordres en 1940. Jeune lieutenant au 33e RI est arrivé à Dinant, le 14 août il est blessé à l'entrée du pont au genou droit. Nommé capitaine, il est blessé une deuxième fois au Mesnil-les-Hurlus, le 10 mars 1915, puis une troisième fois à Douaumont, près de Verdun, le 2 mars 1916. Il s'évade à cinq reprises, mais à chaque fois est repris.

C'est seulement avec quelques mille partisans qu'il entre en résistance et réussi préserver l'indépendance de la France malgré certaines réticences de Churchill et les projets de domination de Roosevelt.

Ce type de conviction face à une majorité contraire, constitue une des forces qui font l'identité culturelle de la France laquelle perdure face à l'opposition au pouvoir établi lorsque ses directives entravent les initiatives tendant à engager ou à promouvoir une démarche de survie.

Ce qui est présenté comme de l'indiscipline puise sa force dans des réflexes profonds intrinsèques à la vie de la vie où face à un stress, tous les organismes réagissent de façon à en atténuer ou détourner la menace. Mais cela a un coût élevé car il a été démontré que le stress réduit la réponse immunitaire<sup>1</sup> et que les virus grippaux agissent sur le microbiote. A contrario chez certains patients il entraîne un dérèglement de la réponse immunitaire qui s'emballe et induit parfois des lésions pulmonaires dévastatrices.<sup>2</sup>

Dans les relations complexes qu'entretiennent les différents niveaux du vivant, il ne s'agit rarement de destruction mais de l'instauration d'un nouveau type d'équilibre.

Ce que le présent drame sanitaire est susceptible de nous enseigner, reste encore incertain car le spectre de l'universalité et de la valeur mondiale hante encore bien des esprits. Et de ce fait on est souvent disposé à mettre place des solutions complexes pour instaurer une impression de simplification et d'unification des instructions, mais cette apparence ne peut s'appliquer qu'en contraignant des individus ou des groupes humains confrontés à des tendances ou situations fondamentales différentes, à adopter un comportement leur faisant supporter des risques inutiles. C'est l'acceptation des risques collatéraux en vigueur dans l'armée.

---

1 Science & Avenir avril 2020 (Actualité santé) Sophie Ugolini

2 Science & Vie mai 2020 (Portrait du monstre)

On construit ainsi des systèmes qui ne dialoguent plus avec leur environnement et dont les données répondent à des fréquences statistiques et non à une relation de proximité. Ils génèrent des déséquilibres locaux qui deviennent de plus en plus difficiles à gérer et conduisent à introduire une nouvelle complexité afin de résoudre des problèmes qui n'auraient pas existé si l'on avait eu recours à des compétences locales.

Or nous sommes face à des interactions simples, mais c'est leur nombre et la relativité des équilibres institués qui les rendent difficiles à appréhender. Les organisations hiérarchisées sont impuissantes face à ce type de problèmes.

À mon sens, en me basant sur l'expérience acquise dans la gestion de phénomènes instables et sur la sagesse accumulée par des exemples millénaires transmis par des Lao Tseu, Abraham, Moïse, Jésus, les enseignements que nous devons mettre en œuvre sont :

- ➔ la confiance dans la capacité des hommes de terrain de générer des solutions et de les mener à bien en les adaptant
- ➔ la prudence dans les choix afin de ne pas transférer à certains des risques qu'ils ne sont pas en mesure de gérer. Le dialogue et la confiance sont indispensables.
- ➔ l'équité afin de ne pas survaloriser des contributions qui quelles que soient leurs valeurs restent dépendantes de circonstances favorables.

Pour s'en convaincre il suffit de faire quelques retours sur image à mon sens vont permettre de comprendre où nous en sommes, ce qui aurait pu être évité et quels défis devront être surmontés.

Les caractéristiques de l'infection regroupent comme toutes les grandes épidémies, de caractéristiques anciennes et nouvelles avec un défi global difficile à identifier en raison de combinaisons de facteurs jamais rencontrées. Dans les matières premières il s'agit d'un vraquier transportant du minerai de fer qui explose en raison d'une nouvelle forme de conditionnement plus rapide à réaliser, ou la plateforme Deepwater Horizon, ou l'Erika etc... Le COVID19 parent de divers virus en couronne, présente des caractéristiques spécifiques dont les plus redoutables reposent sur une affinité avec une grande variété de nos cellules, la faiblesse des symptômes chez 80 % des personnes infectées et des évolutions graves sur 5 % des cas et vraisemblablement des patients avec des symptômes mais avec une présence non détectée.

Ces éléments conduisent à rendre très aléatoires et extrêmement coûteuses les mesures de confinement total. Du côté des dispositifs sanitaires les analyses soulignent une pénurie de matériel et de personnel qualifié qui sont attachés aux blocs opératoires. Les matériels d'assistance respiratoire sont longs à produire avec un seul producteur français.

Au niveau de l'organisation globale et des dépenses engagées, un certain nombre de faits montrent que dans la perception des risques notre système d'évaluation et de gestion de l'information a montré des failles caricaturales :

La première donne le ton dans l'appréciation de la gestion des voyageurs en provenance des zones contaminées dont les contacts avec le personnel des transports aériens n'ont pas fait l'objet de suivi. Ceci explique en partie la surréaction du conseil scientifique dans la décision de confinement. Le second élément caricatural est la qualification de situation de conflit armé pour un événement qui

ressort plutôt de la catastrophe naturelle pour lequel les personnels habitués aux situations catastrophiques tels le tremblement de terre comme celui de Haïti ou la crise sanitaire comme Ebola ou la famine de la crise du riz de mars 2008, regroupent les savoirs faire les plus adaptés. Il en a résulté une confusion dans les ordres de priorités et dans la communication où le confinement a été une mesure militaire très répressive, alors que par ailleurs on faisait appel à la solidarité. Ainsi la communication c'est centrée jusqu'à l'écœurement sur les blocs opératoires sous stress, sur le transport aux forceps d'un malade sous plastique dans un TGV exigüé ou l'instauration d'un hôpital de campagne à des endroits où d'autres infrastructures existent ou enfin des malades regroupés dans un bâtiment de la marine nationale alors que l'hôpital de campagne semblait plus approprié. Voici tout ce qu'il faut pour accroître la concentration du virus et générer des réactions de panique ou de révolte .

Au niveau de la communication, les mêmes inadaptations ont fleuri ; le message ou l'on vous disait sans rire « si vous tousser, si vous avez de la fièvre vous êtes peut être malade ». dans une telle situation vous n'avez pas besoin d'être prévenu vous savez que vous êtes malade.

Ensuite il faut noter une série d'incohérences dont je ne citerai que les plus flagrantes : on nous informe que la contamination en extérieure est nulle et l'on interdit les marchés de plein air et notamment les commerces vestimentaires, lesquels restent actifs en grandes surfaces et en centres commerciaux. Il s'agit d'un non respect flagrant des règles de la concurrence.

Le chirurgien qui a opéré la personne accidentée que j'ai assisté, se lamentait car deux mois et demi après l'accident, il subsiste de l'inflammation et la rééducation n'a pu être réalisée par un kinésithérapeute entraînant un handicap au niveau de la saisie des objets de la vie courante, caricaturait en disant qu'il y aurait plus de morts en raison de soins non pratiqués que du coronavirus. Nous avons vu sur le petit écran un directeur de clinique qui se lamentait de voir ses locaux désertés. On n'a pas parlé des vétérinaires qui prêtaient aux hôpitaux leur matériel de réanimation, ils méritaient sans doute un minimum de considération et de remerciement.

Le psycho-drame des masques qui devaient être disponibles mi mars et qui qui étaient toujours indisponibles dans les pharmacies fin mai constitue un fil d'Ariane de manque de coordination. Avec des aller et retour sur leur réelle efficacité, il aurait fallu faute de certitude permettre aux citoyens de se prendre en charge et pour ce faire il aurait suffi de dire aux mères de familles et aux grand-mères d'en confectionner avec leur machine à coudre pour les besoins des familles et de réserver les masques jetables car potentiellement contaminés au personnel soignant et aux policiers les plus exposés ce qui leur aurait sans doute inspiré plus de confiance quant aux risques sanitaires qu'ils encouraient et plus de mansuétude pour examiner les motivations qui ont conduit des citoyens respectables à passer dans le camp des contrevenants.

Il faut aussi signaler que les dit-masques maintenant en vente dans les bureaux de tabac, ne sont pas adaptés aux situations de la vie courante mais aux blocs opératoires. Les mal-entendants n'ont pas été considérés car leur retrait conduit à risquer de perdre ses prothèses coût minimum après participation de l'assurance 700 €.

Le plus grave sur le fond est d'avoir contraint à l'inaction et obligé des actifs à porter la charge affective liée au sentiment d'inutilité, représentant une part considérable de la population alors que leur mobilisation aurait permis de venir en renfort auprès des personnels sous stress avec un effet

psychologique favorable : par exemple une mobilisation de solidarité en tant que vacataire de l'État aurait à la fois allégé la pression psychologique et la crainte insidieuse du licenciement. Ceci aurait en outre tempéré la prolifération irraisonnée des personnes sous stress, comme ce résident d'un pavillon édifié près d'un bosquet, qui a interdit le passage à proximité de sa clôture située à plus de dix mètres de sa résidence.

En raison de la répartition très inégale des foyers de contamination, le confinement aurait dû être organisé en fonction des situations locales maintenant ainsi une activité normale dans bien des endroits. Il suffisait de contrôler les accès des villes comme au Moyen Âge.

Les sportifs confinés ou ceux soucieux de leur santé ou désireux d'évacuer la pression de l'incarcération auraient pu pratiquer une activité physique anti stress et être encadrés par les moniteurs des salles de sport dans les espaces ouverts, permettant d'évacuer la pression de l'enfermement. Et de limiter les drames conjugaux.

Pourtant le plus terrible reste à venir, car il n'y a pas que le virus qui tue, les dégradations de la situation économiques risquent de faire plus de victimes que le virus, car on commence à parler de la situation dégradée des caisses de retraites, laquelle s'ajoute à la détresse du secteur du bâtiment.

Les défis que représentent le changement rapide de notre environnement et dont cette crise est un avatar vont demander de consacrer plus d'énergie à comprendre et adapter notre action aux relations complexes que nous générons avec notre environnement, et moins au concept des économies d'échelles qui induisent ipso facto des risques cachés. Il est toujours difficile de les gérer dans le futur car intervenant sans prémisses comme le viaduc de Genève.

Mon principal sujet de préoccupation, repose sur la nature des mesures adoptées pour maintenir un semblant de cohérence à l'économie. Le seul vecteur utilisé est constitué par le recours à la dette des États et des acteurs économiques, sans rien changer d'autre. Rien n'est fait pour adapter la façon de rendre compte de la situation, et on laisse ainsi des entreprises fondamentalement saines disparaître ou on aide seulement les acteurs de grande taille « too big to fail » sans prendre en compte le volume des richesses échangées au niveau des petites transactions.

Mes moyens d'information sont trop imparfaits pour porter un diagnostic quelque peu fiable, mais à mon sens il est important de reconsidérer le sens de la valeur, hors des lois de l'offre et de la demande qui ne constitue qu'une information partielle sur la situation d'une société ou d'une région ou d'un pays.

Un premier stade serait de s'inspirer des pratiques du commerce international, où les situations de stress sont prises en compte et permettent de reconsidérer les conditions de l'échange.

Un second volet serait d'intégrer le risque dans les systèmes de production et modifiant l'approche des économies d'échelle dont les résultats les plus flagrants sont de dissimuler des transferts de risques catastrophiques indirects. Actuellement par exemple la filière de la voiture électrique dissimule le risque de pollution par les batteries pour diminuer l'incidence des gaz à effet de serre..

Le dernier volet porte sur les hiérarchies de rémunération qui est fort présent dans la crise sanitaire actuelle : quelle est le niveau de risque pris par un directeur de service en comparaison par celui qui

est supporté par l'infirmier ? Le capital de connaissance pour chacun d'eux s'accroît par la pratique. Quelle est la privation de richesse présente inflige-t-on à celui que l'on contraint à l'inactivité par le chômage ? Quelle privation de richesses future inflige-t-on à celui qui n'a pas la possibilité par l'apprentissage ou par la pratique d'améliorer les services qu'il peut rendre à la société ?

Actuellement nombre de responsables politiques se réfèrent à l'exceptionnel parcours du Général De Gaulle. qu'ont-ils apporté pour permettre de modérer les effets de cet épreuve ? Ont-ils considéré que nous sommes dans un univers très évolutif et que les choix ne se font pas uniquement par un homme mais par la participation du plus grand nombre non à se concurrencer mais à accomplir à son niveau la part indispensable à assurer l'avenir de tous nos enfants.

« Faites de la terre un jardin » dit la Bible, cela implique au minimum de comprendre notre rapport avec les équilibres de notre planète et donc de consacrer plus à combiner et créer des équilibres plutôt que de détruire des soit disant nuisibles.

Pour conclure, je voudrais m'inscrire en fait sur les images des immeubles où l'on filmait les applaudissements de personnes sur les balcons. Ces évocations me semblent bien loin de la solidarité spontanée nécessaire en cas de crise qui est discrète et efficace et frise la manipulation. Au contraire je veux rendre hommage à tout ceux qui ont été contraints à l'inaction, à l'inutilité, au chômage forcé et à la privation autoritaire de ressources. Aux commerçants confinés alors que leur activité en espace ouverts présentaient des risques limités en regard des grandes surfaces, au personnels de police ou de santé exposés par leur hiérarchies sans les protections adaptées, ou contraints à des prises de risques inutiles. Je voudrais aussi saluer les personnes traumatisées et toujours confinées dans la peur de la contamination et notamment la surmortalité de façade des seniors reprise sans contrôle critique, par bien des médias et qui sur la base de l'analyse des tables de mortalité montre que les survivants au Covid 19 sont équivalents aux survivants à 70 ans des tables de mortalité. ( Les chiens du centre des professions financières Gérard François Dumont & Jean Paul Sardon).